

# Lever de rideau francophone à Hanoï cette semaine

*Au Vietnam, on parle peu français, on emprisonne les dissidents pour motifs politiques et on craint Internet comme la peste*

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

**Paradoxe Francophonie.** Le septième Sommet des 49 chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage aura lieu du 13 au 16 novembre à Hanoï, au Vietnam, un pays où la langue française n'est plus parlée que par les gens les plus âgés, où la documentation officielle est certes disponible en anglais mais pas dans la langue de Jacques Chirac.

Paradoxe Francophonie qui discutera durant trois jours de droits de l'homme dans un pays qui emprisonne, sans procès, et condamne à mort les opposants au régime et les moines bouddhistes. Qui réduit au silence les écrivains, les journalistes et les scientifiques. Il y a quelques jours à peine, le dirigeant d'un journal économique a été écroué pour avoir soi-disant violé la loi sur les secrets d'État.

Contradictoire club international qui, dans la foulée de la conférence tenue en mai à Montréal sur les infortunes en français, adoptera des budgets et des programmes pour favoriser la production de contenu en langue française sur Internet (le Canada réservera le tiers de sa contribution à la Francophonie à ce chantier spécifique), dans un pays qui craint ce médium de communication comme la peste, qui en bloque l'accès et le censure.

Tolérante Francophonie, qui parlera démocratie et bonne gouvernance autour d'une table du Centre des conférences de la capitale de la République socialiste du Vietnam, un pays où règne sans partage, depuis 1954 au nord et depuis 1975 au sud, un parti unique qui, certes, prône l'ouverture économique et la «rénovation», le *doi moi* vietnamien, mais ne tolère aucune dissidence et ferme les portes à ses res-

sortissants vivant à l'étranger qui ont le malheur de critiquer la doctrine communiste incarnée par ses dirigeants.

Mais le sommet de Hanoï représente, pour la Francophonie, l'ouverture à l'Asie. Le français est une langue qui a un avantage majeur sur les autres. Elle n'est pas celle qui est parlée par le plus grand nombre de locuteurs. Mais elle est présente sur tous les continents. Le français et la Francophonie représentent donc, à l'heure de la mondialisation, l'une des voies d'accès à l'universel. C'est un atout non négligeable.

## Boutros Boutros-Ghali devrait être élu secrétaire général

Ce sommet marquera aussi un nouveau pas dans la marche francophone: l'élection d'un secrétaire général. Pour la première fois depuis la création des sommets en 1986, l'organisation aura un porte-parole unique qui pourra à la fois représenter la Francophonie dans les forums internationaux, améliorer la coordination de ses programmes de coopération (de TV5 à l'alphabétisation, de l'édition en langue française jusqu'à la production de cédéroms) et, surtout, défendre des positions politiques communes.

Car on dit de ce sommet qu'il sera celui de l'affirmation politique de la Francophonie. Mais quelle sorte de politique? Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, va lancer le débat sur cette question dès la séance d'ouverture du sommet, le 13, et forcera l'amorce d'une discussion durant la séance plénière du lendemain.

Il n'y a aucun doute que le premier secrétaire général de la Francophonie sera une personnalité connue. Il s'agit de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Boutros Bou-

trous-Ghali, soutenu par la France et le Canada, y compris le Québec. Il n'a qu'un concurrent au titre de la plus haute fonction du club francophone: un ancien président du Bénin, M. Zinsou, qui pourrait même, dit-on, retirer sa candidature au profit de l'Égyptien.

Évincé de son poste à l'ONU par les États-Unis, Boutros-Ghali suscitait quelque réticence auprès de certains pays africains. Ce copte d'Afrique du Nord est-il vraiment africain? Mais il a fini par s'imposer. Dans une entrevue accordée au *Figaro Magazine*, reproduite dans la dernière édition de *La Gazette* de la presse francophone, Boutros-Ghali dit voir la défense de la langue française par la Francophonie non pas comme un repli sur soi mais comme «la défense de la diversité culturelle». La Francophonie a aussi à ses yeux pour rôle de promouvoir la démocratie à l'intérieur des États membres mais aussi de l'assurer à l'échelle planétaire.

Dans la foulée du sommet, les ministres responsables de la Francophonie vont désigner un administrateur de l'Agence de la francophonie (anciennement l'Agence de coopération culturelle et technique, ACCT). Cet administrateur sera une sorte de bras droit du secrétaire général, mais il sera en même temps plus que ça puisqu'il dirigera la seule entité intergouvernementale de la Francophonie, le principal opérateur de l'organisation, le dépositaire des plus gros budgets. Pour l'heure, le consensus s'est fait autour de la personne de Roger Dehaybe, actuel commissaire général aux relations internationales de la Communauté fran-

çaise de Belgique (équivalent de sous-ministre), une figure connue dans la Francophonie, initiateur de réformes importantes. Seule la France le boudait encore jusqu'à récemment. Mais il est le seul candidat en lice.

Il reste que ce sommet met les organisations de défense des droits de la personne en émoi. Dans son dernier rapport annuel, Amnistie internationale signale qu'au moins 54 prisonniers d'opinion avérés ou coupables sont toujours en détention au Vietnam et, par surcroît, qu'ils le sont dans des conditions intolérables. En 1996, 116 personnes ont été condamnées à mort; 34 offenses sont passibles de la peine capitale au Vietnam, y compris les crimes économiques, le trafic de drogue ou les dilites menaces à la sécurité de l'État. Jusqu'à présent, en 1997, au moins 37 personnes ont été condamnées à mort, dont 17 pour

trafic de stupéfiants et six pour crimes économiques. Le Vietnam a fréquemment nié officiellement ces allégations. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a lancé un «appel urgent pour les droits de l'homme à l'occasion du Sommet de la Francophonie à Hanoï». La Fédération met en évidence notamment le fait que ce pays, qui est le troisième exportateur de riz au monde, abrite une population dont 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition selon l'UNICEF; où les syndicats libres sont interdits; où le budget de l'éducation ne mobilise que 4,5 % du budget contre 34 % à l'armée.

«Une armée pour se défendre contre qui?»

demande le président de la section montréalaise de la Communauté vietnamienne du Canada, M. Luong Tuyen Nguyen. «Une armée pour se protéger et pour avilir le peuple», crait-il.

M. Nguyen a écrit au premier ministre Jean Chrétien à ce sujet, le 28 octobre, le priant de soulever les questions des droits de la personne, de la démocratie et de la liberté dans son pays d'origine: «Nous sommes conscients que le thème du prochain sommet sera l'économie, écrit M. Nguyen. Mais nous sommes persuadés que l'économie, les droits de l'homme, la démocratie et la liberté sont des problèmes indissociables, étroitement liés comme ceux de la croissance d'un arbre dont on ne peut pas cultiver et développer une seule branche de façon isolée et oublier le reste».

A cela, que répond le Canada? Lors d'une séance d'information pour la presse, jeudi, à Ottawa, des hauts fonctionnaires ont expliqué que le Canada estime que, lorsque les dirigeants de pays démocratiques se réunissent dans un pays comme le Vietnam, qu'ils discutent de ces questions autour d'une table en regardant dans les yeux leurs vis-à-vis, faisant la promotion de programmes en faveur de l'ouverture démocratique, ces pays réalisent alors dans quel sens leurs partenaires s'attendent à ce qu'ils agissent.

Le sommet de Hanoï devrait également entériner la candidature de Moncton, au Nouveau-Brunswick, comme ville-hôtesse du sommet de 1999. Cette candidature donnera à la seule province officiellement bilingue du Canada une visibilité inégalée à Hanoï. Ce sommet est également le premier, depuis 1991, auquel assistent simultanément les deux premiers ministres du Québec et du Canada.

Le Sommet  
de la  
Francophonie met  
les organisations  
des droits  
de la personne  
en émoi